

NICARAGUA

République du Nicaragua

CAPITALE : Managua

SUPERFICIE : 131 670 km²

POPULATION : 4 632 000 habitants

CHEF DE L'ÉTAT et du GOUVERNEMENT : Arnoldo Alemán Lacayo

LANGUE OFFICIELLE : espagnol

PEINE DE MORT : abolie

NICARAGUA

En avril, la police a tiré des balles en caoutchouc sur des étudiants qui manifestaient, provoquant la mort de l'un d'entre eux et en blessant plusieurs autres. Des cas de torture et de mauvais traitements en garde à vue ont continué d'être signalés.

Contexte

Selon de nouvelles informations, la corruption existait à tous les niveaux du gouvernement, et ceux qui la dénonçaient étaient menacés. La situation économique, aggravée par des catastrophes naturelles, s'est encore dégradée. Le taux de criminalité a encore augmenté, tandis que les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la délinquance conduisaient à une multiplication des bavures policières.

Accords sur le plan politique

Le *Partido Liberal Constitucionalista* (PLC, Parti libéral constitutionnaliste), au pouvoir, et le *Frente Sandinista de Liberación Nacional* (FSLN, Front sandiniste de libération nationale), principal parti d'opposition, sont arrivés en août à un accord sur plus de 30 points, dont d'éventuelles modifications concernant les modalités électorales, la Constitution et la Cour suprême. L'application de cet accord pourrait déboucher sur l'instauration d'un siège à vie à l'Assemblée nationale pour le président sortant et sur le remplacement du poste de contrôleur général par une instance collégiale composée de cinq membres, ce qui risquerait de fragiliser cette fonction. L'actuel contrôleur général, Agustín Jarquín, a contribué à mettre en lumière de graves affaires de corruption. Il a par la suite été menacé ; la Commission interaméricaine des droits de l'homme a dès lors été saisie pour que soient ordonnées des mesures préventives visant à assurer sa protection. Il a été arrêté au mois de novembre sous l'inculpation de fraude, puis libéré le 24 décembre après une relaxe prononcée par le tribunal pénal de Managua. Au mois de décembre, l'Assemblée nationale a approuvé les modifications proposées pour 16 articles de la Constitution.

Le président Arnoldo Alemán a annoncé son intention de convoquer une assemblée constituante pour élaborer une nouvelle Constitution. Quelques mesures législatives susceptibles de réduire la liberté d'expression ont également été prises. Parmi elles figurent le retrait des licences octroyées aux petites sociétés de télévision et la proposition de sanctionner d'une peine d'emprisonnement au lieu d'une amende « *la découverte et la révélation de secrets* ».

En juin, Benjamín Pérez Fonseca, membre du PLC, a été élu procureur des droits humains par l'Assemblée nationale. Julián Corrales, membre du FSLN, a été nommé procureur adjoint. Jugées politiques et contraires à l'esprit de la loi, ces deux désignations ont suscité de vives critiques. Le bureau du procureur n'était toujours pas pleinement opérationnel à la fin de l'année.

Utilisation de balles en caoutchouc par la police

En avril, la police a tiré des balles en caoutchouc sur des étudiants lors d'une manifestation pacifique relative au financement de l'université. Les faits se sont déroulés dans les locaux de la Banque centrale du Nicaragua. Roberto González Herrera, vingt et un ans, a reçu une balle en caoutchouc dans la poitrine ; il est mort sur le coup. Plusieurs autres étudiants ont été blessés et plusieurs dizaines arrêtés. Par la suite, certains d'entre eux, ainsi qu'un membre de la police nationale, ont été accusés du meurtre de Roberto González Herrera.

Le président Arnoldo Alemán a déclaré en avril qu'une enquête serait ouverte. Le policier accusé du meurtre a été acquitté en novembre. Amnesty International a écrit au procureur général en lui faisant part de ses préoccupations au sujet de la mort de Roberto González Herrera et de l'utilisation de balles en caoutchouc par la

lui ont posé des menottes très serrées. Le *Centro Nicaragüense de Derechos Humanos* (CENIDH, Centre nicaraguayen des droits humains) a certifié que les blessures provenaient des menottes.

Traités ratifiés ou signés en 1999

Protocole à la Convention américaine relative aux droits de l'homme traitant de l'abolition de la peine de mort.